



CC Le Grand Charolais (Siren : 200071884)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Paray-le-Monial
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	16/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gérald GORDAT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32 rue Desrichard
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71600 PARAY-LE -MONIAL
Téléphone	
Fax	03 85 81 94 59
Courriel	contact@legrandcharolais.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	41 539
-----------------------------	--------

Densité moyenne 43,96

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 44

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Ballore (217100171)	99
71	Baron (217100213)	309
71	Beaubery (217100254)	366
71	Champlecy (217100825)	228
71	Changy (217100866)	477
71	Charolles (217101062)	3 233
03	Chassenard (210300638)	1 050
03	Coulanges (210300869)	313
71	Digoin (217101765)	7 854
71	Fontenay (217102037)	54
71	Grandvaux (217102243)	92
71	Hautefond (217102326)	218
71	La Motte-Saint-Jean (217103258)	1 241
71	Le Rousset-Marizy (200059863)	641
71	Les Guerreaux (217102292)	229
71	L'Hôpital-le-Mercier (217102334)	311
71	Lugny-lès-Charolles (217102680)	360
71	Marcilly-la-Gueurce (217102763)	134
71	Martigny-le-Comte (217102854)	414
03	Molinet (210301735)	1 176
71	Mornay (217103233)	136
71	Nochize (217103316)	115
71	Oudry (217103340)	387
71	Ozolles (217103399)	392
71	Palinges (217103407)	1 497
71	Paray-le-Monial (217103423)	9 612
71	Poisson (217103548)	586
71	Prizy (217103613)	61
71	Saint-Agnan (217103829)	711
71	Saint-Aubin-en-Charollais (217103886)	489
71	Saint-Bonnet-de-Joux (217103944)	782
71	Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne (217103951)	212
71	Saint-Julien-de-Civry (217104330)	503
71	Saint-Léger-lès-Paray (217104397)	781
71	Saint-Vincent-Bragny (217104900)	1 030
71	Saint-Yan (217104918)	1 176
71	Suin (217105295)	268
71	Varenne-Saint-Germain (217105576)	733
71	Vaudebarrier (217105626)	242
71	Vendennes-lès-Charolles (217105642)	764

71	Versaugues (217105733)	196
71	Viry (217105865)	263
71	Vitry-en-Charollais (217105881)	1 137
71	Voilevres (217105907)	667

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Compétences supplémentaires : - Assainissement : étude, contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif. (Le grand Charolais) Réalisation d'études de zonage et élaboration du schéma d'assainissement pour les communes de Saint-Léger-lès-Paray et Vitry-en-Charolais.</i></p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i></p> <p>- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</p> <p>- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau</p> <p>- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer</p> <p>- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <p>- Activités sanitaires</p> <p><i>Compétences supplémentaires : Toute action favorisant le maintien ou la création d'activités de santé sur le territoire intercommunal</i></p> <p>- Action sociale</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire.</i></p> <p>- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire.</i></p>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <p>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville</p> <p><i>animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire</p> <p><i>politique locale dans les conditions prévues aux articles L. 4251-17 et L. 4251-18 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i></p>

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Compétence facultative : soutien à l'organisation de manifestations culturelles, sportives, touristiques et économiques contribuant au rayonnement de la Communauté de Communes. Actions culturelles : organisation d'actions ou événements concernant tout ou partie des communes et générant une fréquentation intercommunale, dotés d'un caractère itinérant sur le territoire communautaire afin de rapprocher la population de la culture.*

- Activités sportives

*Compétences supplémentaires : Soutien à l'organisation de manifestations culturelles, sportives, touristiques et économiques contribuant au rayonnement de la Communauté de Communes.*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Schéma de secteur

*Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Plans locaux d'urbanisme

*Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*

- Constitution de réserves foncières

*Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire*

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

*organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.*

- Organisation des transports non urbains

*Compétences supplémentaires : Organisation en second rang d'un service à la demande de transports non urbains de personnes. (Le Grand Charolais).*

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Compétences optionnelles : Création, aménagement et entretien de la voirie.*

## Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.*

## Logement et habitat

- Politique du logement non social

*Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.*

- Politique du logement social

*Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.*

## Autres

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>Habilitation statutaire : paiement de la contribution financière au service départemental d'incendie et de secours pour les communes membres de la communauté de communes.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétences supplémentaires : Soutien à l'aménagement numérique par l'amélioration de la couverture haut débit et très haut débit du territoire communautaire.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Compétence obligatoire : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Compétences optionnelles : Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>
- Autres <i>Compétences facultatives : Accompagnement des manifestations, événements et initiatives contribuant à la promotion et au rayonnement des productions agricoles du territoire communautaire. Balisage et promotion des sentiers de randonnée inscrits au titre des balades vertes. Soutien au développement des voies vertes et voies bleues. Mise en valeur de la voie d'eau par la gestion et/ou la création d'équipements portuaires et nautiques sur les canaux.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince (200060804)	SM fermé	121 277
71	SM d'étude et d'aménagement de l'Arconce et de ses affluents (SMAAA) (200016277)	SM fermé	76 716
71	SM d'élimination et de valorisation des déchets et ordures ménagères (SMEVOM) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	127 843
45	Etablissement public Loire (254502008)	SM ouvert	4 034 863
71	PETR du Pays Charolais Brionnais (200050276)	SM ouvert	90 824
71	SM des bassins versants de l'Arroux et de la Somme (200092096)	SM fermé	108 906

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)